

Bétonnière B 351

De janvier 1998
à

Mars 2003

imum du compteur doit es.

équipée de fusibles ou interrupteur différentiel protection des personnes. chement est standard. ré câble d'alimentation r² minimum jusqu'à 25m um pour une longueur Pour une longueur une section de fil plus l'éviter les chutes de haïtable d'avoir la plus câble possible.

terre du châssis est utilisation.

- Éviter de faire tourner à vide une bétonnière équipée d'un moteur électrique monophasé, cela provoque une surchauffe du moteur et un déclenchement du relais thermique.

■ Bétonnière à Moteur Essence ou Diesel

- Faire le plein d'essence Super sans Plomb ou de gazoil.
- Pour la mise en route, se conformer aux instructions du fabricant du moteur.
- Contrôler le niveau d'huile avant chaque utilisation (10 W 30 de préférence).
- Pour une bonne aération du moteur, il est indispensable que la bétonnière travaille capot ouvert ou en position ouverture intermédiaire.

■ Préconisation de dosages

Les préconisations de dosage ont été définies suite à des essais de malaxage réalisés avec la société **LAFARGE CIMENTS**. Le tableau ci dessous vous donnent des préconisations de dosages moyens. Les matériaux utilisés sont :

- Ciment Lafarge à usage courant 32,5 (à partir d'avril 2002, les sacs de ciment et chaux sont conditionnés en 25 et 35 kg)
- Gravier, granulométrie environ 25 mm
- Sable, granulométrie 0,2 à 0,5 mm
- Eau

■ Préconisation pour la fabrication des bétons et mortiers

- Positionner la cuve à l'inclinaison choisie. L'inclinaison la plus proche de l'horizontale donne un meilleur malaxage des matériaux collants (mortiers) mais réduit la capacité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Pour les bétonnières tractables, respecter la vitesse de traction donnée par le fabricant.
- Vérifier avant la mise en marche de votre bétonnière, que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, que personne n'est en contact avec la bétonnière ou à proximité et qu'aucun outil n'est appuyé contre.
- Ne pas mettre les mains, la tête ou quelconque outil à l'intérieur de la cuve lorsqu'elle est en mouvement.
- N'utiliser le mélangeur de la bétonnière qu'avec des matériaux destinés à la maçonnerie (tout autre mélangeur d'ordre chimique ou alimentaire est interdit).
- Arrêter ou débrancher votre bétonnière avant toute intervention de quelque nature que ce soit.
- Ne jamais remplacer une pièce défectueuse par une pièce d'une marque différente.

Bétonnière à Moteur Essence

- Ne pas utiliser une bétonnière Moteur essence pour des travaux souterrains ou dans une bonne zone mal ventilée.
- Ne pas fumer lors du remplissage d'essence.
- Laisser le capot ouvert pour une bonne ventilation.

Bétonnière à Moteur électrique

- Ne jamais laisser un câble enroulé sur son support, cela provoque des chutes de tension importantes occasionnant une surchauffe du moteur et du câble.
- La rallonge électrique utilisée doit être en parfait état ainsi que les prises et fiches de raccordement.

• Introduire dans la cuve la moitié de l'eau nécessaire, ajouter la moitié des agrégats (gravier, sable) puis le ciment. Faire le complément d'agrégats et d'eau.

- Laisser tourner la cuve environ une minutes. Ne pas prolonger le malaxage au-delà afin d'éviter de centrifuger les matériaux.
- 1 pelle = environ 4 litres , 1 brouette = environ 60 litres.

■ Remorquage à vitesse routière (90 km/h MAXI)

- Bétonnière sur suspensions remorquable à 90 km/h maximum.
- Plaque de signalisation obligatoire.
- Vérifier la pression des pneus (1,5 à 1,7 bars) et le blocage des roues.
- Accrocher la chaîne de sécurité du Timon au véhicule tracteur. Vérifier l'accrochage du timon dans le fourreau.
- Option : Crochet boule ø 50 mm réf. LZ020

■ Mise en service

Placer la bétonnière sur un sol dur et bien horizontal afin d'assurer à la machine une bonne stabilité.

La bétonnière doit reposer sur ses 4 pieds, les roues et les suspensions ne doivent supporter aucune charge.

Dégager les abords de la machine de tout objet pouvant occasionner un risque accidentel ou gêner l'utilisateur.

■ Bétonnière à Moteur Électrique monophasé

Le moteur de votre bétonnière bénéficie de l'indice de protection **IP54** (protection contre les poussières et les projections d'eau) d'un interrupteur magnétique (Obligation de réenclencher l'interrupteur en cas de coupure accidentelle du courant) et d'un relais thermique (disjoncte, en cas de surchauffe du moteur).

Avant de mettre votre bétonnière en marche, vérifier que :

- La tension du réseau est de 230 Volts sur 2 fils.

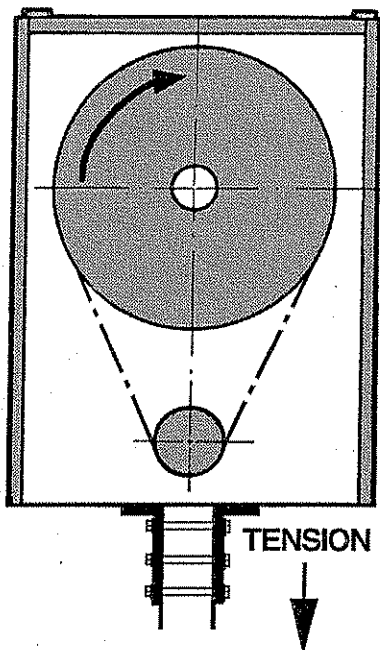
Dosage à titre indicatif, pouvant varier suivant les matériaux régionaux et le degré d'humidité des agrégats.	Gravier (litre)	Sable (litre)	Ciment (kg) (sacs de 35 kg)	Eau(1) (litre)	Débit final(2) (litre)	Dosage (kg/m ³)
Béton armé (linteau, dalle de compression)	150	100	70 (2 sacs)	35	200	350
Béton de semelle (fondation)	150	100	50 (1,5 sacs)	25	200	250
Chape de scellement de carrelage		200	50 (1,5 sacs)	25	200	250
Mortier courant (chape, pose de briques, enduits)		200	70 (2 sacs)	35	200	350

(1) Le volume d'eau peut varier suivant le degré d'humidité des agrégats - (2) Débit final = quantité de béton ou mortier utilisable. Les proportions ci-dessus sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du fabricant.

■ RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE OU DE LA CHAÎNE

Après 30 heures de fonctionnement, il faut retendre la courroie.

Dévisser légèrement le support, moteur. Faire coulisser l'ensemble support et moteur vers le bas jusqu'à obtention d'un réglage correct.



ATTENTION : Ne pas tendre exagérément, car vous fatigueriez inutilement les paliers du moteur et de la bétonnière. La courroie est une pièce d'usure de votre bétonnière, il est prudent d'en prévoir la recharge. Suivant le type de votre bétonnière et du moteur qui l'équipe, reportez-vous à la nomenclature pour les références de ces pièces.

■ ENTRETIEN

• Après chaque utilisation, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de votre bétonnière.

NE PAS LAVÉ LA BÉTONNIÈRE AU JET, LE CAPOT OUVERT.

• Nettoyer soigneusement votre bétonnière après chaque emploi. Le nettoyage de votre bétonnière est une garantie de longévité.

Pour nettoyer l'intérieur de la cuve efficacement, utiliser une pelletée de gravillons et de l'eau.

• Chaque semaine, remplir tous les graisseurs.

• Graisser sans excès la couronne de cuve suivant l'utilisation.

■ RÉGLAGE DE LA CUVE

Vérifier l'usure de la rondelle de friction placée entre l'étrier et la cuve. Si l'usure est importante, votre cuve présente du jeu dans le sens longitudinal. Pour rattraper ce jeu, dévisser le capuchon d'axe de cuve, serrer l'écrou à créneaux de 1/4 ou 1/2 tour, remettre la goupille et le capuchon.

■ GRAISSAGE DE L'AXE DE CUVE

(Les autres graisseurs doivent être remplis régulièrement)

• Mettre la cuve en position verticale (cône de cuve en haut).

• Dévisser le capuchon d'axe de cuve.

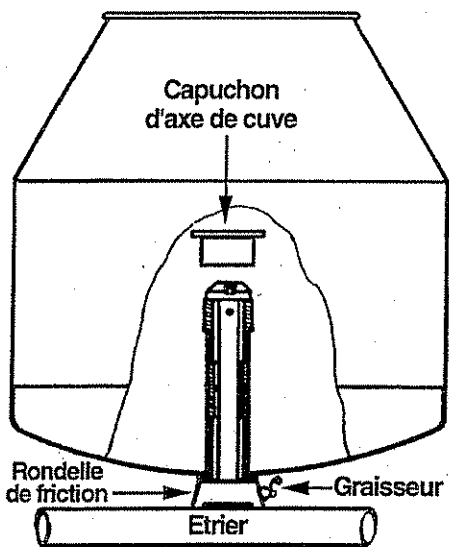
• Retirer le cache graisseur entre l'étrier et la cuve.

• Mettre la pompe à graisse.

• Remplir l'axe de cuve de graisse jusqu'à évacuation de l'ancienne graisse.

• Remettre en place le capuchon d'axe de cuve et le cache graisseur.

• Répéter cette opération tous les mois en utilisation continue.



■ PIÈCES DE RECHANGE

Pour toute commande, s'adresser au détaillant revendeur de la bétonnière et indiquer le type, son numéro et sa date de fabrication (plaque sur le capot). Préciser la quantité, la désignation et la référence des pièces désirées.

■ MAINTENANCE

Nous conseillons à l'utilisateur un lot de maintenance composé de toutes les pièces indiquées par une flèche dans la colonne QUANTITÉ.

■ MODIFICATION DU PRODUIT

Soucieux d'améliorer constamment la qualité et l'efficacité de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier, en cours de série, le produit ici décrit.

CE

Déclaration de conformité

Le constructeur,
ALTRAD Saint Denis
42750 Saint-Denis-de-Cabanne
France

certifie que la bétonnière :
B 351

est conforme à la norme EN/60/204 de Juillet 1992, à la Directive Européenne n°89/392/CEE du 14/06/89, modifiée par les Directives n°91/368/CEE du 20/06/91, n°93/44/CEE du 14/06/93 et 93/68/CEE du 22/07/93.

Saint Denis de Cabanne, 05/2002
Gilles VOLLAND
Directeur

GARANTIE

Le Constructeur garantit votre bétonnière pour une durée de 12 MOIS à partir du jour d'achat. Cette garantie assure le remplacement gratuit des pièces qui sont défectueuses par suite d'un vice de construction ou d'un défaut de matériel. Le constructeur se réserve le droit d'expertiser les pièces défectueuses. Aucune garantie n'est accordée pour les défauts causés par : une manutention maladroite, une mauvaise utilisation, l'emploi de pièces de rechange étrangères ou d'un mauvais entretien. La garantie des moteurs est accordée par le Fabricant de ceux-ci.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité et des règles d'utilisation.
Pour toute demande de garantie, adressez vous à votre revendeur muni de votre facture d'achat.

